

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DE MAYO-KANI

COMMUNE DE GUIDIGUIS

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO-KANI DIVISION

GUIDIGUIS COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

AVIS DE COTATION

**DEMANDE DE COTATION N°11/DDC/CMNE-GDG/CIPM/AI/2025 DU 1^{ER}/07/2025
POUR L'ACQUISITION D'UNE PELLE CHARGEUSE NEUVE A LA COMMUNE DE
GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

1. Objet de la cotation

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public de l'exercice 2025, Monsieur le **Maire de la** commune de **GUIDIGUIS**, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage lance, un avis de cotation pour l'acquisition d'une pelle chargeuse neuve à la commune de **GUIDIGUIS**.

2. Consistance des travaux : Les travaux à réaliser comprennent :

- Fourniture d'une pelle neuve

3. Délais et lieu d'exécution

Le délai maximum prévu pour l'exécution de l'objet de la présente demande de cotation est de deux (02) mois. L'exécution se fera à la Mairie de **GUIDIGUIS**.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent marché est de Soixante-quinze million (75.000.000) de Francs CFA

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

6. Financement

L'exécution de l'objet de la présente demande de cotation est financée par le **Budget d'investissement Public, exercice 2025**.

7. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont contenus dans un volume unique ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée.

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermées et scellées portant uniquement la mention de l'avis en cause. Les différentes pièces de l'offre unique seront numérotées dans l'ordre de l'avis et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

8. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le Dossier peut être obtenu à la commune de GUIDIGUIS, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable **aujourd'hui à la Recette Municipale de GUIDIGUIS**.

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA**.

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°8 de la présente Demande de Cotation et accompagnée de récépissé de consignation près de la CDEC.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30^{ème}) jour inclus après le délai de validité des offres.

9. Remise des cotations

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, devra être déposée contre décharge sous plis fermé, auprès du SIGAMP de la commune de GUIDIGUIS au plus tard le **25/07/2025 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°11/DDC/CMNE-GDG/CIPM/AI/2025 DU 1^{ER}/07/2025 POUR L'ACQUISITION D'UNE
PELLE CHARGEUSE NEUVE A LA COMMUNE DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE
L'EXTREME-NORD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le **25/07/2025 à 11 heures** précises dans la salle des délibérations de la commune de GUIDIGUIS, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **deux (02) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité des documents administratifs de chaque soumissionnaire ;

2^{ème} étape : Vérification de la partie financière des prestataires dont les documents ont été reconnues administrativement conformes.

12. Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de caution de soumission accompagnée du récépissé de consignation à la CDEC à l'ouverture des plis
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

13. Durée de validité de l'offre

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Mairie de la commune de GUIDIGUIS.

GUIDIGUIS, le 01 juillet 2025
Le Maire de la commune de GUIDIGUIS
(Maitre d'ouvrage et Autorité Contractante)

Ampliations-

- ARMP (pour publication et archivage)
- DDMAP/MK
- Président CIPM/C/GUIDIGUIS
- Chrono/archives

